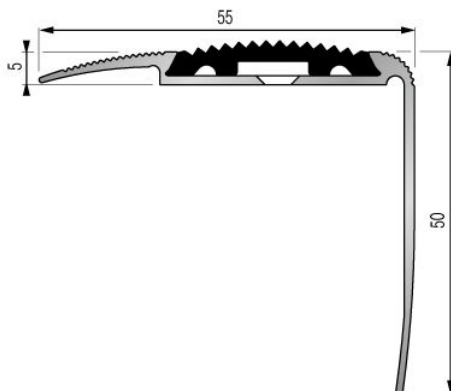


**FT057 – Nez de Marche 40V***Modèle 40V***Descriptif**

Nez de marche en aluminium anodisé avec insert antidérapant en PVC noir.

Sécurisent les escaliers en réduisant les risques de glissade.

Protège et rénove les supports.

Fixation : à visser.

Insert PVC noir à commander séparément.

Pose rapportée.

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur uniquement.

Trafic tertiaire.

**Matières**

- Nez de marche : alliage d'aluminium EN AW-6060 anodisé
- Insert : PVC souple

**Références**

Modèle	Matière et finition	Longueur	Référence
40 V	Aluminium anodisé naturel	3,00 m	06 45 110
Insert	PVC noir	3,05 m	27 10 340

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	
Perçage	Les profilés sont percés de 16 trous fraisés (entraxe 190 mm, 1 <sup>er</sup> trou à 75 mm)

### Mise en œuvre

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous et percer le support à l'aide d'un foret Ø5.
- Insérer les chevilles Ø5 x 25 (réf. 39 60 000 - vendues séparément, cf. § Options).
- Positionner le profilé et visser avec les vis TF Ø3,5 x 30 (réf. 39 19 000 - vendues séparément, cf. § Options).
- Installer l'insert dans la rainure en le pinçant.
- Le montage de l'insert peut être terminé par une goutte de colle instantanée déposée à chaque extrémité du profilé.

### Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

### Options

#### Vis à tête fraisée cruciforme :

- Acier zingué blanc
- Ø 3.5 x 30 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 39 19 000



#### Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac  
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

**AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
1210 route les Révoulins  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03